



## Compte rendu de la conférence téléphonique du 10 avril 2020 avec la Direction locale

La Direction locale a convié l'intersyndicale 76 à une nouvelle audio-conférence ce jour, vendredi 10 avril à 15h30 pour faire un point sur le COVID 19 dans la DRFIP-76.

Elle a fait un point sur la mise en place de la **campagne Impôt sur le revenu** et notamment sur les mesures organisationnelles. Cette campagne se fera dans un premier temps sans accueil physique.

La Direction avait tenu une audio-conférence le matin même avec les chefs de SIP et de SIP-E et a rappelé les trois principes :

- Distance au minimum de 2 m entre les agents,
- Un seul agent par marguerite.
- Un usage possible de tous les bureaux individuels disponibles + des box.

Les agents auront les produits sanitaires nécessaires, à savoir, une commande en cours de 100 l de gel hydro-alcooliques, une commande de gants, de lingettes et des sprays.

Les SIP seront livrés en priorité.

Les chefs de service doivent faire remonter à la Direction pour cette semaine le dispositif spatial qui sera mis en place.

Pour cette campagne, le nombre d'agents à intervenir ne dépassera pas 40 % au maximum des effectifs des SIP. Et ce taux n'est qu'une norme et ne sera pas atteint le 20 avril mais en fonction des besoins.

Ce pourcentage inclut les télétravailleurs qui seront 54 dans les SIP.

Actuellement, 21 % des collègues des SIP sont en télétravail. Il est demandé que tous les télétravailleurs passent sur la mission de campagne IR.

Des collègues des Pôles Contrôle Expertise pourraient être appelés en renfort. Nous sommes intervenus pour indiquer que cela n'était pas aisé pour eux, car ils interviennent habituellement sur les années antérieures avec une vision contrôle et n'ont pas suivi les formations PAS.

Les collègues des PCR **pourront être appelés en renfort.**

Quelques collègues en télétravail pourront être dotés de téléphones portables (une trentaine ont été commandés).

**Le courrier et les déclarations seront stockés et traités à J+1**, afin d'effectuer un geste barrière supplémentaire.

Si les collègues le souhaitent, ils pourront être équipés de casques audio pour le téléphone.

La Direction étudie la possibilité d'augmenter la prestation de ménage avec deux passages par jour.

Nous sommes intervenus sur la gestion du courrier pour demander à la Direction que les sacs ramenés des postes comptables et le courrier interne de la DRFIP à affranchir soit traité aussi à J + 1 comme le courrier qui vient de la Poste.

La Direction a accepté notre demande, sauf pour la comptabilité qui doit être traitée le jour même.

Les collègues du **courrier**, lieu de passage important à la DRFIP, seront dotés de masques, à raison de deux masques par jour et par agent.

Nous avons aussi demandé des masques pour les collègues faisant le ménage et qui passent d'un service à l'autre.

**Il est bien entendu que pour l'Intersyndicale, tous les agents en présentiel devraient être dotés des accessoires permettant de réaliser les gestes barrières, à savoir des gants, des masques, du gel hydro-alcooliques, des lingettes...**

Concernant l'**indemnité de repas** suite à la parution du décret 404-2020 du 8 avril 2020, la note d'application devrait sortir cette semaine, notamment pour les pièces à fournir à compter du 8 avril. Pour la période du 16 mars au 8 avril, une attestation sur l'honneur suffira.

A voir cependant le détail de la note.

Nous avons demandé le remboursement des frais de déplacement. La Direction attend des consignes de la Direction Générale.

Pour finir, la Direction nous a fait un point sur les cas de suspicion COVID 19 dans nos services : 15 cas en cours, probables ou confirmés.

Sur la semaine, trois signalements : à la Paierie départementale, à Fécamp Municipale et à Dieppe.

Les médecins de prévention ont été prévenus et sont entrés en contact avec les collègues concernés.

Il n'y a pas eu de mise en quatorzaine, car ces collègues étaient en ASA.

9 collègues sont toujours en quatorzaine.

Les médecins de prévention souhaitent avoir un contact avec ces collègues avant toute reprise d'activité.

La prochaine audio-conférence se tiendra le mercredi 15 avril 2020.